



**IMPRIMER  
UN NOUVEAU  
DYNAMISME**



*magazine*

**LE LIEN**

*m u n i c i p a l d e S a i n t - R a p h a ë l*



P 04 L'INTERVIEW DU MAIRE

« IL FAUT  
DÉBUREAUCRATISER  
LA SOCIÉTÉ  
FRANÇAISE »

UN GRAND  
PLAN DE  
RÉAMÉNAGEMENT  
URBAIN

P 11 CULTURE

DES PRODUITS  
CULTURELS  
RAPHAËLOIS  
À DÉCOUVRIR  
EN LIGNE



P 20 URBANISME/CADRE DE VIE

ÉDITORIAL	03	L'INTERVIEW DU MAIRE	04	CONSEILS DE QUARTIERS	06
POLITIQUE SOCIALE	08	CULTURE	10	RESTAURATION SCOLAIRE	12
COMMERCES	14	NOUVEAUX COMMERCES	15	SÉCURITÉ	16
PATRIOTISME	17	SPORT	18	URBANISME/CADRE DE VIE	20
AUTONOMIE/ACCESSIBILITÉ	22	ACTUALITÉS	23	ESTÉREL CÔTE D'AZUR	
AGGLOMÉRATION	26	EXPRESSION DES GROUPES POLITIQUES	30		

ÉDITION VILLE DE SAINT-RAPHAËL - DIRECTEUR DE LA PUBLICATION FRÉDÉRIC MASQUELIER, CHRISTINE RAHARD (co-directrice)  
PHOTOGRAPHIES JUSTINE DELMOTTE, SELMA BERNY, PATRICE TEXIER, ©VILLE DE SAINT-TROPEZ, MICHEL JOHNER, FRANCK CLUZEL, CHRISTINE  
DELVILLE, CHRISTINE CRISCUOLO, ALAIN WUILPART, ALFRED SCHEMBRI (21° RIMa), ISTOCK, DR - RÉDACTION JEAN-LUC GUILLET (rédacteur en  
chef), IMMA FERNANDEZ-MORFOUACE, ALEXANDRE DEMESY, ARLÈNE DUCOURNAU - DIRECTION ARTISTIQUE, CONCEPTION NICOLAS  
PAQUETTE - IMPRESSION RICCOBONO OFFSET PRESSE, TIRAGE 30 000 EXEMPLAIRES - DISTRIBUTION ADREXO

VILLE DE SAINT-RAPHAËL - 04 94 82 15 00 - <http://www.ville-saintraphael.fr>





**Chères Raphaëloises,  
Chers Raphaëlois,**

Nous avons désormais tourné la page de l'année 2021 pour en écrire une nouvelle qui sera placée sous le signe du dynamisme, de la sécurité et de la participation citoyenne.

Le début d'année sera focalisé sur l'élection du Président de la République et son projet de société pour les 5 années à venir.

Pour accomplir ce devoir citoyen, vous avez encore la possibilité de vous inscrire sur les listes électorales jusqu'au 4 mars 2022.

Pour la ville, j'ai souhaité, qu'en partenariat avec les autres membres de la Communauté d'agglomération, commencent les grands travaux prévus au Pacte de Gouvernance.

Cela concernera, notamment, le réaménagement de notre bord de mer, du Port Santa Lucia à Port Fréjus, avec une ambition écologique marquée par un millier d'arbres et une cinquantaine d'arborescences.

Une très large concertation sera organisée dans les prochains mois afin de vous associer à ce projet structurant pour les décennies à venir.

Nous poursuivrons en parallèle nos efforts pour mieux vous protéger, préserver votre cadre de vie, mettre nos jeunes en avant, aider les plus fragiles, en somme tout ce qui donne une force, une identité et un sens à l'aventure que nous avons choisi de vivre ensemble.

Je vous souhaite, de tout cœur, bonheur et santé pour une belle année 2022.

Votre Maire

Frédéric Masquelier

# « IL FAUT DÉBUREAUCRATISER LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE »

Soutenu par Frédéric Masquelier, David Lisnard, Maire de Cannes, a été élu Président au congrès de l'Association des Maires de France (AMF) qui s'est déroulé à Paris en novembre dernier. Déjà coprésident de la Commission Prévention et Sécurité de l'AMF, le Maire de Saint-Raphaël a rejoint depuis son Comité directeur. Le premier magistrat se livre sans tabous sur les politiques publiques et l'uniformisation des règles qui se traduisent trop souvent par : « un problème, une loi ».



David Lisnard, Maire de Cannes et nouveau Président de l'AMF avec Frédéric Masquelier, Maire de Saint-Raphaël

## **Le 103<sup>e</sup> congrès des Maires de France a élu David Lisnard comme président. Le Maire de Cannes était votre choix. Pourquoi ?**

David Lisnard était déjà vice-président de l'Association des Maires de France. J'ai souhaité être à ses côtés parce que c'était un excellent candidat. C'est un maire engagé, notamment dans un combat qui me tient particulièrement à cœur : la lutte contre la bureaucratisation de la société. C'est un homme qui a des convictions et n'hésite pas à les défendre. Il a une énorme capacité de travail et l'envie de faire bouger les choses, d'imprimer un nouveau dynamisme. Son

élection permet de conserver l'indépendance de l'AMF.

## **Quel est le rôle de l'Association des Maires de France ? Quel est son pouvoir ?**

L'Association des Maires de France est la plus grande association d'élus. Elle regroupe plus de 34 000 maires et présidents d'intercommunalités de l'hexagone. L'AMF est un organe important pas un contre-pouvoir. Il ne s'agit pas ici de s'opposer de manière systématique, mais de contrebalancer une tendance à administrer la société et à vouloir tout bureaucratiser avec un certain nombre de dérives dans

lesquelles la plupart de nos concitoyens ne se retrouvent pas. L'AMF est notamment consultée dans le cadre de l'élaboration des politiques publiques, des projets de lois. Elle a ses propres revendications. Celle qui est justement mise en avant est de disposer de plus de libertés : les maires sont des gens responsables qui n'ont pas besoin de la tutelle permanente de l'État.

## **Lors de ce congrès vous avez été élu au Comité directeur de l'Association des Maires de France. Quelles sont vos missions ?**

Le Comité est un organe délibérant qui définit les grandes lignes de l'action de l'Association des Maires de France. Je copréside déjà la Commission Prévention et Sécurité, je verrai quelles missions me confiera le Président. Je me suis particulièrement impliqué sur ces questions depuis un an, notamment à travers le Beauvau de la Sécurité. J'ai travaillé sur des dossiers relevant des enjeux futurs pour les maires, pour avoir une doctrine établie sur les polices municipales, sur ses apports à la police nationale et la justice. La sécurité est un problème global. Pris isolément, chacun des acteurs ne peut pas apporter de solution. Le fait qu'il y ait une réflexion commune est une excellente chose. C'est dans cet esprit que je copréside la Commission Prévention et Sécurité.

## **En tant que coprésident de la Commission Prévention et Sécurité de l'AMF, vous avez participé à Paris au forum relatif aux pouvoirs et responsabilités du maire en termes de sécurité. Qu'en est-il ressorti ?**

Le maire est un acteur indispensable dans la mesure où les politiques de sécurité doivent se mener en coordination avec les services de police et également la justice. Il faut arrêter de travailler chacun de son côté pour développer une collaboration permanente. Nous demandons que le maire soit

associé à la définition des politiques de sécurité, qu'il soit informé des problématiques de délinquance sur son territoire et sur les suites données par la justice.

**Le salon des Maires du Var s'est tenu peu avant à Saint-Raphaël. Il a été question des nombreux défis que les communes doivent aujourd'hui relever: sécurité, santé, urbanisme... Quels sont les défis immédiats de la Ville?**

Il nous faut faire face à l'hypercentralisation de l'État qui s'est accentuée ces dernières années. Nous devons avoir plus d'autonomie pour mener des politiques locales: construction de crèches, traitement des déchets, autant de projets menés avec l'argent du contribuable Raphaëlois... C'est ce que nous revendiquons par rapport à un État qui s'est de plus en plus sclérosé, refermé sur lui-même, dans des missions de contrôle, d'interdiction et de sanction. Nous ne voulons pas une uniformisation: vivre à Saint-Raphaël n'est pas vivre dans une grande métropole ou dans une banlieue parisienne. Il faut que l'on puisse

conserver la possibilité de définir notre cadre de vie. C'est un véritable enjeu de société. Nous n'avons pas à subir une uniformisation des cadres et des modes de vie. C'est tout le sens de mon engagement en tant qu' élu de l'Association des Maires de France.

**Vous vous élevez fermement contre l'uniformisation. Quelle est votre position?**

L'uniformisation crée des règles générales par lesquelles on arrive à: « un problème, une loi ». Et bien non! Il faut débureaucratiser la société française. Ce ne sont pas des hommes et des femmes qui sont mis en cause, c'est un système. Avec moins de moyens, mais toujours plus de normes, nous avons aujourd'hui des systèmes d'interdits qui se développent dans tous les domaines, qui nous obligent à obtenir une autorisation pour entreprendre quoi que ce soit. C'est un état d'esprit qui doit changer. Le rôle du politique est d'assumer des politiques publiques que l'administration doit mettre en œuvre. Non pas l'inverse.



**+ de 34 000**  
maires et présidents  
d'intercommunalités  
membres de l'AMF  
dont 153 dans le Var

*Frédéric Masquelier a reçu les maires du Var pour leur assemblée générale au Palais des Congrès.*





CONSEILS DE QUARTIERS

Le Maire lors de la séance plénière du quartier de Boulouris

# À L'HEURE DE LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Au rythme soutenu de deux séances plénières par semaine, les Conseils de Quartiers se sont tenus en fin d'année, après des mois de veille pour cause de pandémie. Cette période a été mise à profit par les conseillers pour aller à la rencontre des habitants et consigner leurs doléances. Présidées par le Maire, les réunions de novembre et de décembre ont ainsi permis de faire un tour complet des avis et suggestions portés par les conseillers.

## LES GRANDES THÉMATIQUES ABORDÉES...

### Le bruit: une agression

« Comment remédier aux nuisances sonores causées par les motos et les quads de sport? » La question a souvent été posée par les conseillers, notamment pour les routes de la corniche et des golfs. « Nous pouvons agir et répondre à deux niveaux: prévention et répression. Il n'y a pas de tolérance ni de laxisme de notre part dans ce domaine », a expliqué le Maire qui a rappelé qu'en 2021, 218 contrôles ont conduit à 27 procès-verbaux. « Notre politique sur les thématiques du bruit ou de la vitesse, et plus généralement de la sécurité, se construira avec les habitants ».

### La vitesse en ligne de mire

« Monsieur le Maire, la vitesse sur certaines artères est excessive », dit-on durant les conseils. « Je rappelle avant tout que ce n'est pas le Maire qui crée les nuisances ou qui incite les administrés à rouler trop vite, mais la Ville doit apporter une solution avec les pouvoirs qui sont les siens », a développé le premier magistrat. D'ailleurs, tous les moyens sont mis en œuvre pour répondre à la question des contrôles mobiles: plus de 281 en 2021, et 502 procès-verbaux ont été réalisés. Le Maire a sollicité la Préfecture pour la pose de radars automatiques au Dramont

et à Valescure. Le dispositif des balises blanches, qui a pris place dernièrement au milieu de certaines voies (Jacques Baudino, Christian Lafon...), montre déjà son efficacité.

### La sécurité au rendez-vous des attentes

La question se pose différemment si l'on réside au Trayas ou avenue du Général Leclerc, frontalière de Fréjus. Dans ce secteur, les conseillers ont fait remonter les problèmes de violences du quartier de la Gabelle et les dégradations qui se sont



8

conseils de quartiers

.....



+180

conseillers de quartiers

étendues à l'avenue. Très impliqué dans ce dossier en tant que Maire et Président d'Estérel Côte d'Azur Agglomération, Frédéric Masquelier a déclaré : « Ce secteur n'a pas à subir les affres d'une dizaine de jeunes écervelés et un renforcement des effectifs de police a été opéré. Notre action commence à porter ses fruits. » Installée dernièrement, une caméra de vidéoprotection vient en soutien des forces de l'ordre. « 200 caméras seront installées d'ici la fin du mandat dans l'ensemble de la commune pour un budget de 1 600 000 euros », a détaillé le Maire, répondant également aux sollicitations des autres quartiers.

« C'est une action importante qui s'est engagée entre la Ville et les Conseils de quartiers pour améliorer la qualité de vie des Raphaëlois. Votre implication citoyenne est importante. Nous n'avons pas une représentation désincarnée de la démocratie participative »

FRÉDÉRIC MASQUELIER,  
MAIRE DE SAINT-RAPHAËL

### Des travaux en bonne voie

Plusieurs conseils relèvent des imperfections au niveau de la voirie : « Certains secteurs sont oubliés, nous semble-t-il. »

Pour le Maire « une liste est établie chaque année et 2 millions d'euros sont consacrés annuellement à la voirie. Il faut savoir qu'un kilomètre de route représente un budget de 480 000 euros. Nous comptons 140 km de voirie et la durée de vie d'une voirie est de 10 ans. « Tout » n'est pas possible « tout de suite ». » Trottoirs et stationnement ont également été cités. Là où cela s'impose, des trottoirs seront réalisés ou repris, d'autres seront élargis pour faciliter la circulation des personnes à mobilité réduite et des poussettes. Concernant le stationnement, la Ville dispose de 1 049 places gratuites et de 600 places en zone bleue. « Pour l'afflux de véhicules en période estivale, il nous faut trouver un équilibre acceptable par tous. Il faut savoir que le tourisme représente 15 % de l'activité économique de Saint-Raphaël », a précisé le premier magistrat.

### Urbanisme: être PLUs exigeant

« Est-ce que les conseils pourraient être plus impliqués dans les projets de construction ? » Certains conseillers souhaiteraient être associés à l'architecte conseil de la Ville, donner leur avis sur l'emprise au sol, l'altimétrie, ou encore l'abattage et la replantation des arbres. « Tout projet immobilier de moins de 10 logements vous est déjà soumis et certains ont été revus ou annulés », relève Frédéric Masquelier. « L'urbanisme est le sujet le plus impactant. 300 permis de construire sont délivrés en moyenne chaque année et des quartiers se sont beaucoup densifiés, je pense notamment au secteur de Jean Moulin que nous regarderons avec beaucoup d'attention lors de la révision du PLU. Nous sommes confrontés au fait que l'État nous impose de bâtir davantage sur des terrains déjà construits tout en préservant l'environnement. Aujourd'hui nous sommes contraints de bâtir sur l'existant. Le Maire n'a pas de pouvoirs absolus en la matière. » Le premier magistrat a précisé que le prochain PLU sera encore plus exigeant et plus restrictif. Des enquêtes montrent que 75 % des Raphaëlois ne veulent plus de constructions mais qu'en même temps la majorité des habitants préfèrent

désormais habiter un appartement plutôt qu'une maison individuelle.

### La propreté: l'affaire de tous

Le sujet des déchets ménagers et de la collecte des encombrants a été largement abordé par les conseillers qui constatent, notamment dans le centre-ville et dans le cœur historique un non-respect des heures et des jours de collecte par les riverains. « Les budgets sont importants, près de 10 millions d'euros par an », relève le Maire. Aussi, nous irons jusqu'à une réponse répressive si cela est nécessaire. La propreté est l'affaire de tous. » Le service « Cadre de Vie » de la Commune va constituer un groupe de travail avec le prestataire, les habitants, les commerçants et les conseils de quartiers. Les administrés peuvent aussi s'appuyer sur le SMIR (Service Municipal d'Intervention Rapide) pour tout dysfonctionnement relevé (numéro vert gratuit : 08000 83701).

### Mon village dans la ville

C'est un sentiment partagé : les Raphaëlois souhaitent retrouver un esprit de village dans leur quartier et la Ville s'y emploie. Les médiathèques, leur personnel et leurs bénévoles, proposent un fonds et des animations pour toute la famille. La place Giannetti à Agay et l'esplanade Saint-Jean à Boulouris vont être requalifiées, plus ombragées, pour devenir des lieux de convivialité et de rencontres. Des équipements de fitness ont pris place à Beau Rivage et à Agay. Onze jardins collectifs ont poussé à La Lauve et des aires de jeux pour les plus petits sont à l'étude.

### Des concertations en début d'année

Cette première phase de consultation précède les différentes concertations citoyennes que la Ville va lancer en ce début d'année concernant le réaménagement du bord de mer, la révision du Plan Local d'Urbanisme ou encore sur le bruit.

#### PETIT TOUR DES GRANDS PROJETS

Les grands projets portés par la Ville ont été débattus. Certains concernent la jeunesse, à l'exemple de la future école hôtelière de Lausanne au Cerceron ou la reconstruction du centre aéré des Golfs. D'autres s'adressent à toute la famille, comme la future base de loisirs près du CRAPA. D'autres encore s'engagent pour le devoir de mémoire avec la Maison des Carriers et le Musée à ciel ouvert consacré au débarquement au Dramont. C'est aussi le projet « Grand Site de France » concernant l'Estérel. Réalisation majeure de la mandature, la requalification du bord de mer, du vieux port à Santa Lucia, débutera à l'automne 2022 avec la réhabilitation du cours Guilbaud.



# ROMPRE L'ISOLEMENT DES AIDANTS FAMILIAUX

Mireille et Pierre Audoly à leur domicile

Opérationnel depuis octobre 2021, le Service d'Aide aux Aidants fait partie des projets phares que le Maire a souhaité mettre en place à Saint-Raphaël pour accompagner, soutenir et rompre l'isolement des aidants de la commune : des femmes et des hommes qui s'occupent d'un proche atteint d'une maladie chronique, d'un handicap, ou d'une perte d'autonomie. En France, 11 millions de personnes font partie de ceux que l'on nomme les « aidants familiaux ».

« Le Service d'Aide aux Aidants répond à un réel besoin, près de la moitié de nos administrés ont plus de 60 ans », explique Françoise Kaidomar, adjointe déléguée à la Santé et au Grand âge, chef du pôle de gériatrie du centre Hospitalier Intercommunal. « Les aidants sont entièrement dévoués, ils renoncent parfois même à des soins pour prendre en charge les personnes qu'ils aident. Ceux que je rencontre sont souvent fatigués, en burn-out, ou un peu perdus au milieu de multiples démarches administratives parfois compliquées. Ils peuvent eux-mêmes développer des pathologies, des syndromes dépressifs, particulièrement chez les aidants âgés. L'idée est de leur apporter un soutien, une aide individualisée par des temps de rencontre soit, par le biais de rendez-vous au sein du Centre Communal d'Action Sociale, soit à domicile pour les aidants peu mobiles ». Selon les cas, ils ont besoin d'accompagnement social, d'information sur les dispositifs d'aide, de moments d'échange.

## Que trouve-t-on au sein du Service « Aide aux Aidants » ?

- ✓ une évaluation personnalisée avec un professionnel dédié, pour déterminer des solutions simples, concrètes et adaptées à la situation de l'aidant,
- ✓ des formations pour apprendre à interagir avec un proche dépendant,
- ✓ des temps d'échange via le Café des Aidants,
- ✓ un soutien psychologique,
- ✓ un accompagnement spécifique,
- ✓ une mise en relation avec des professionnels de santé, une orientation dans des filières de soins.

## Nouveau Le Café des Aidants



Isabelle Rotolo, psychothérapeute, intervenante au Café des Aidants

Mis en place dans le cadre du Service d'Aide aux Aidants, le Café des Aidants a réuni 12 participants lors de sa première édition. Ce moment de convivialité permet de faire une pause, de s'informer, d'évoquer librement son rôle d'aidant et ses difficultés, mais aussi de rencontrer d'autres aidants pour partager leurs expériences. Coanimé par une psychothérapeute et par une assistante sociale du pôle autonomie du Centre Communal d'Action Sociale, ce café est proposé, gratuitement, au rythme d'une séance par mois et se déroule au Casino Barrière, un environnement volontairement non institutionnel, propice à la détente. À chacun de ces rendez-vous, une nouvelle thématique est déclinée en lien avec les besoins exprimés.

Mireille et Pierre Audoly témoignent : Mireille, 79 ans, s'occupe avec beaucoup de dévouement de son époux Pierre, âgé de 83 ans et malade depuis 2 ans. « *Le Café des Aidants est une très bonne initiative. C'est par le Centre Communal d'Action Sociale que j'en ai entendu parler, lorsque je m'y suis rendue pour monter un dossier d'Allocation Personnalisée d'Autonomie pour mon mari. Ce café est un bon moment, organisé dans un beau cadre, cela fait m'a fait du bien* », confie Mireille. Une satisfaction que partage son époux : « *Je suis content qu'elle s'y rende, car nous sortons très peu à présent* ». Et Mireille de renchérir : « *cela permet de faire un break, d'être écoutée. Il faut persister, c'est positif* ».

**i** Pour bénéficier du Service Aide aux Aidants, participer au Cafés des Aidants ou prendre rendez-vous : Centre Communal d'Action Sociale - 125, rue Jules Ferry - Tél. : 04 94 19 51 27 ou 04 94 19 10 98



11

millions d'aidants familiaux  
en France

## POLITIQUE SOCIALE



FRANÇOISE DELAUNAY-KAIDOMAR  
ADJOINTE DÉLÉGUÉE À LA SANTÉ  
ET AU GRAND ÂGE



PATRICIA HAUTEUR  
ADJOINTE DÉLÉGUÉE À LA POLITIQUE  
SOCIALE

### ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX

#### ÉTABLIR UN DIAGNOSTIC SOCIODÉMOGRAPHIQUE

Sur proposition de son Président, Frédéric Masquelier, le conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale a voté par délibération, la création d'une commission permanente chargée d'assurer un diagnostic sociodémographique de la ville de Saint-Raphaël et une veille sociale. La présidence de cette commission est assurée par Patricia Hauteur, adjointe déléguée à la Politique sociale, vice-présidente du Centre Communal d'Action Sociale. Ce diagnostic établi avec des partenaires publics, privés et associatifs, est destiné à être réactualisé tous les ans. Il permet de mettre en lumière et d'analyser les spécificités, les évolutions et les enjeux du territoire en matière démographique, sociale et économique. Il participe à la mise en œuvre des actions de prévention et de développement social dans la ville. Les chiffres clés et les éléments principaux seront présentés à l'occasion d'une prochaine édition du Lien.



PARTENARIAT

# LOUIS DE FUNÈS TRAIT D'UNION ENTRE SAINT-RAPHAËL ET SAINT-TROPEZ

CULTURE

Au centre, la Maire de Saint-Tropez, Sylvie Siri, accompagnée de Guillaume Decard, adjoint délégué à la Culture

**En 2022, le musée Louis de Funès et le musée de la Gendarmerie et du cinéma de Saint-Tropez s'associent pour proposer une offre culturelle et muséale complémentaire. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier, l'achat d'un billet pour visiter l'un de ces deux musées donne droit à un tarif réduit\* pour accéder au second. Ce partenariat vise plusieurs objectifs : promouvoir les deux sites, mutualiser les fonds de conservation afin de faciliter le prêt d'objets, commercialiser des produits dérivés communs, coproduire des expositions temporaires et créer des projets collaboratifs.**

« Dès la création du musée Louis de Funès, en 2019, Frédéric Masquelier a souhaité qu'un partenariat soit établi avec le musée de Saint-Tropez », explique Guillaume Decard, adjoint délégué à la Culture. « Sylvie Siri, la nouvelle maire de Saint-Tropez, partage la volonté de tisser des liens forts avec les communes et les territoires voisins. Ce partenariat contribue à renforcer la visibilité des deux musées et leur complémentarité autour de la vie et de la carrière cinématographique de Louis de Funès ». Avec pour dénominateur commun le célèbre acteur, le cinéma et le

territoire du Var, cette collaboration active entre les deux structures culturelles vise à développer l'attractivité des deux villes situées à moins de 40 km l'une de l'autre, tout en répondant aux attentes des visiteurs.

« Je suis persuadée qu'un partenariat muséal entre Saint-Tropez et Saint-Raphaël ne pourra qu'être un moteur puissant, notamment pour les ailes de saison », a déclaré Sylvie Siri. Le tourisme étant un levier économique considérable pour les deux communes, un partenariat est également à l'étude avec Var Tourisme, afin

de promouvoir les deux musées à l'échelle européenne. « Notamment auprès du public belge, allemand et suisse, très friand de Louis de Funès », précise Guillaume Decard qui ajoute : « Nous étudions la création d'une exposition commune d'ici 2023 à 2024 sur une même thématique. Nous avons également la volonté de renforcer notre partenariat en créant, dans les prochaines années, une offre estivale qui regrouperait le transport maritime reliant nos deux villes et la visite des deux musées ».

\*Sur présentation du billet dans les 3 mois d'achat.



**Saint Tropez**  
MUSÉE DE LA GENDARMERIE ET DU CINÉMA

**LE MUSÉE DE LA GENDARMERIE ET DU CINÉMA DE SAINT-TROPEZ A OUVERT SES PORTES EN 2016.**

Implanté dans l'ancien bâtiment qui a hébergé la brigade de la gendarmerie de Saint-Tropez, de 1879 à 2003, le musée invite à découvrir l'histoire de ce corps institutionnel et celle du cinéma à Saint-Tropez : plus de 70 longs-métrages ont été tournés dans la presqu'île, dont la saga des six films du Gendarme de Saint-Tropez. À découvrir également : la reconstitution d'un bureau de gendarmerie des années soixante, des loges de cinéma, des accessoires, les différents métiers en lien avec le cinéma et des expositions temporaires.

# DES PRODUITS CULTURELS RAPHAËLOIS À DÉCOUVRIR EN LIGNE

Depuis le 1<sup>er</sup> décembre, l'offre « Saint-Raph Boutique » a élargi son panel e-shop. Désormais, cette plateforme de vente de billetterie des spectacles organisés par la Ville, propose également une trentaine de produits culturels dérivés : livres, mugs, bandes dessinées, cartes postales...



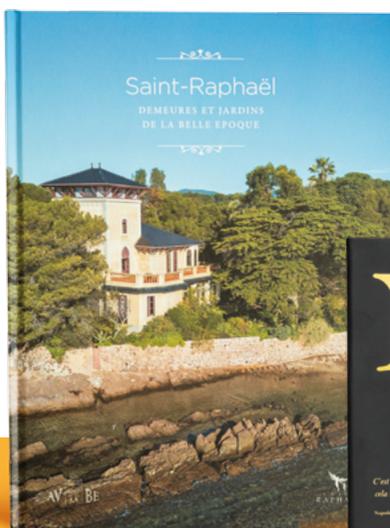
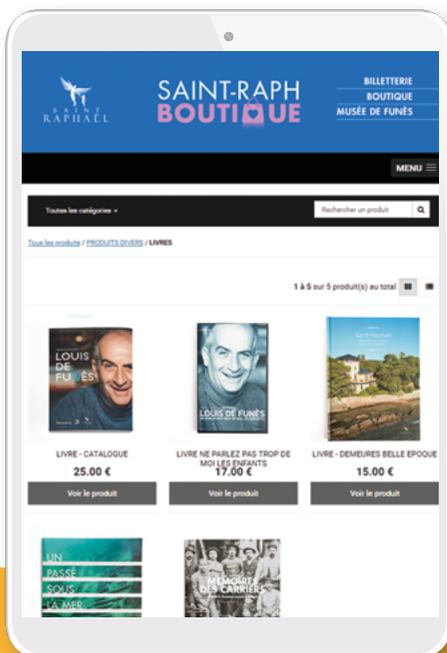
GUILLAUME DECARD  
ADJOINT DÉLÉGUÉ  
À LA CULTURE

« Aujourd'hui nous voulons être en mesure de vendre en France, en Europe ou à l'international nos produits dérivés [...] »

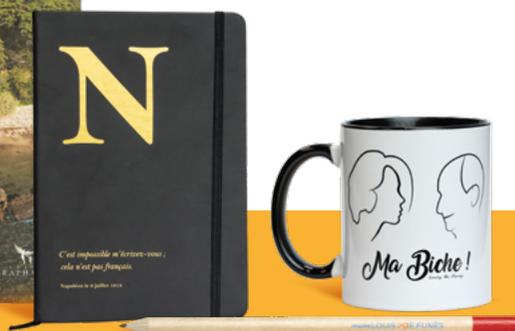
Saint-Raph Boutique propose déjà à la vente des produits dérivés autour du Musée Louis de Funès, du Musée archéologique, du label « Ville partenaire Impériale ». On y trouve également des ouvrages patrimoniaux, des bandes dessinées et des catalogues en lien avec l'histoire de la ville. Cette offre sera régulièrement diversifiée au fil de la création de nouveaux produits. « Saint-Raph Boutique » se présente comme une vitrine originale et attractive de la ville. En touchant une large clientèle, 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24, elle veut séduire un public en quête d'originalité et faciliter ses démarches d'achat (notamment auprès de ceux qui sont éloignés du territoire), tout en l'incitant à venir découvrir et fréquenter les lieux de culture Raphaëlois. « Aujourd'hui nous voulons être en mesure de vendre en France, en Europe ou à l'international nos produits dérivés », explique Guillaume Decard, adjoint délégué à la Culture. « Cela demande toute une organisation en interne, de la logistique et du personnel dédié. Six mois de travail ont été nécessaires pour que cette nouvelle offre soit opérationnelle ».

## « Saint-Raph Boutique », comment ça marche ?

Avant toute première commande, le client crée un compte sur l'onglet « démarche en ligne » du site Internet de la Ville. Un identifiant et un mot de passe lui permettent ensuite de passer commande sur l'espace de vente en ligne « Saint-Raph Boutique ». Une fois connecté à son compte, le client sélectionne parmi la quinzaine de références proposées, les produits qu'il souhaite commander dans le « panier » et choisi l'envoi à domicile. À l'issue de cette procédure, il règle ses achats par carte bancaire. La transaction est assurée via un système sécurisé et chiffré. Pour une livraison en France Métropolitaine de toute commande égale ou supérieure à 50€ TTC d'achat, les frais de port sont offerts (6,95€). Hors France Métropolitaine, les frais de port sont offerts pour toute commande égale ou supérieure à 100€ TTC. Une fois la commande validée, le client reçoit un courrier électronique de confirmation de commande et de paiement.



RETROUVEZ  
**SAINT-RAPH BOUTIQUE**  
boutique.ville-saintraphael.fr





# MENUS 50% BIO

## RESTAURATION SCOLAIRE



1,1 m €

de marché annuel  
pour la restauration scolaire  
et extrascolaire



80 %

des écoliers déjeunent  
dans les restaurants scolaires  
de la Commune



93 %

des produits servis sont issus  
d'achats durables



3,10 €

prix d'un repas facturé  
aux parents, coût réel 8 €

**Depuis la rentrée de septembre, 50 % de produits bio intègrent les menus des élèves contre 30 % en 2020. À l'occasion du renouvellement du marché de restauration scolaire avec la cuisine Toque & Sens Provence, la Ville a renforcé les exigences de son cahier des charges. Cette démarche s'inscrit dans la volonté d'offrir une restauration de qualité aux enfants tout en valorisant et en développant un approvisionnement local et responsable.**

300 000 repas sont servis annuellement aux 2 000 enfants qui fréquentent les 14 restaurants scolaires et les 4 centres de loisirs de la commune. « Ce nouveau marché est exigeant et ambitieux. Il est conforme à l'objectif que s'est fixé Monsieur le Maire de proposer une restauration scolaire de grande qualité, sans surcoût pour les parents », explique Sylvie Blanc, adjointe à l'Écologie Intelligente. « L'accent a été mis sur la part de composant bio qui augmentera encore de 10 % chaque année, la valorisation et le développement d'un approvisionnement local

et responsable, ainsi que sur la préservation de l'environnement ».

### Un engagement qualitatif

« Je suis ravie du renouvellement de notre partenariat avec la ville de Saint-Raphaël », indique Stéphanie Accardo, directrice d'exploitation Toque et Sens Provence. « Pour notre cuisine, il s'agit du contrat de restauration scolaire qui comprend le plus d'exigences qualitatives en matière de produits durables. C'est-à-dire des produits bio, locaux, labellisés ou issus d'une

pêche responsable. Cela représente 93 % de produits durables en volume d'achats, dont 50 % de bio. Cette démarche s'inscrit dans notre volonté commune de promouvoir une offre alimentaire de proximité et de développer l'économie locale. » Le recours à des circuits courts et locaux a été développé pour contribuer à l'économie du territoire et pour réduire l'empreinte carbone. Les produits frais sont situés dans un rayon maximum de 150 km. En saison, les melons et pastèques proviennent de l'exploitation d'un producteur situé à Fréjus : 72 heures s'écoulent entre leur cueillette



« L'approche est méthodologique pour étudier ce qui entre dans l'assiette et en ressort. Cela permet de comprendre ce qui a déplu dans un plat afin de réaliser des réglages dans sa composition et dans la quantité servie. »

SYLVIE BLANC  
ADJOINTE DÉLÉGUÉE À L'ÉCOLOGIE INTELLIGENTE

## RESTAURATION SCOLAIRE

et leur dégustation par les enfants. « Nous travaillons avec ce maraîcher Fréjusien via notre partenaire NaturDis (distributeur de produits alimentaires certifiés bio) », précise Stéphanie Accardo. « Une partie de sa production de navets, de poireaux, de courges, de poivrons et de pommes de terre part également vers la restauration scolaire de la ville ». Le pain servi aux enfants est lui aussi issu de l'agriculture biologique. Il est fabriqué à Agay, par la boulangerie-pâtisserie « Lou pan d'Agay » : 10 km séparent ainsi le fournil des cantines scolaires. « Régulièrement, nous faisons découvrir aux enfants des pains variés. Nous voulons contribuer à l'éducation au goût. Nous leur proposons fréquemment des petits pains individuels aux noix, au maïs, aux olives, céréales, épeautre... », indique Sylvie Blanc. En outre, toutes les viandes cuisinées sont d'origine françaises, certaines sont certifiées bio ou Label Rouge. Les volailles bénéficient toutes de la certification Label Rouge. 100 % des œufs sont bio et d'origine française et 100 % des poissons sont issus de la pêche durable.

### Réduire le gaspillage alimentaire



Pour réduire le gaspillage alimentaire mais aussi favoriser le recyclage des biodéchets, des tables de tri connectées, équipées de balance électronique, ont été installées dans tous les offices. « L'approche est méthodologique pour étudier ce qui entre dans l'assiette et en ressort. Cela permet de comprendre ce qui a déplu dans un plat afin de réaliser des réglages dans sa composition et dans la quantité servie », indique Sylvie Blanc. « Avec l'appui du personnel communal, un effort de présentation des plats est par ailleurs réalisé pour éveiller

leur curiosité. Notre rôle est de leur faire découvrir une diversité de produits de saison et de textures ». Les menus garantissent l'équilibre alimentaire mais aussi la satisfaction et la découverte pour les enfants : « aux grands classiques, comme l'omelette bio au fromage, s'alterne des recettes plus exigeantes, telles que la gardianne de bœuf ou l'aïoli », indique Emanuelle Bourguet, diététicienne Toque et Sens Provence.

Au-delà d'une sélection rigoureuse d'ingrédients de qualité, une attention est également portée à la réduction de l'empreinte carbone du service restauration. Depuis janvier, des barquettes en cellulose biodégradable sont utilisées pour livrer les repas dans les offices et, pour bannir l'usage de bouteilles en plastique à usage unique, des gourdes en pulpe de canne ont été données aux enfants des centres de loisirs. Des animations sont par ailleurs organisées tout au long de l'année au sein des restaurants scolaires pour apprendre aux jeunes convives ce qui est bon pour leur santé et pour la planète.

# LE TAUX DE LOCAUX VACANTS LE PLUS BAS DU VAR

Si à l'échelle de l'hexagone le secteur du commerce a subi l'impact de la crise sanitaire, Saint-Raphaël a tiré son épingle du jeu et affiche un taux de locaux vacants de 9,31 % contre 18,4 % dans le Var, pour des villes de même importance. En plein essor, le centre ancien bénéficie d'une nouvelle attractivité avec l'installation de commerçants séduits par la politique de soutien et d'accompagnement engagée par la Ville.



20

locaux vacants en 2021 contre 39 en 2020



Ouvert

34

ouvertures de boutiques ou reprises d'activité en 2021  
dont 15 dans le centre ancien



Une des nouvelles boutiques du centre ancien

durant le confinement. Des loyers plus attractifs qu'en bord de mer et de belles surfaces ont incité une quinzaine de commerçants à s'y installer », explique Stéphane Iseppi, adjoint délégué à l'Économie. « En 4 années, le service Commerce de la Ville s'est développé et structuré en un service économique de proximité. Nous disposons d'une équipe de terrain pour accompagner les projets avec la Cellule locaux vacants et l'Office de commerce qui développent une véritable stratégie. Pour faciliter les démarches des professionnels, un guichet unique verra le jour courant 2022 », confie l'adjoint. Cet accompagnement personnalisé porte ses fruits. « C'est un choix politique. Des porteurs de projet nous sollicitent pour connaître notre avis sur les tendances, le développement du commerce et pour savoir si leur idée répond à une demande. Un rapport de confiance s'est construit. Ils se sentent écoutés et épaulés ».

## Des mesures d'aide de la Ville

Si ces porteurs de projet ont choisi Saint-Raphaël, c'est également en raison de la politique que la Ville a mise en place pour leur permettre de développer et pérenniser leur activité : gratuité d'occupation de domaine public, piétonnisation, stationnement gratuit le samedi dans les parkings Couillet, Bonaparte et Lamartine, création de 600 places en zones bleues et de 32 aires de livraisons, appui de la communication de la ville.



STÉPHANE ISEPPI,  
ADJOINT DÉLÉGUÉ  
À L'ÉCONOMIE

Traditionnellement, le centre ancien avait pour vocation la vente de produits alimentaires. Aujourd'hui, l'installation de restaurants, d'enseignes de prêt-à-porter, de décoration, de salons de coiffure, de magasin de jouets, de commerce de bouche apporte une nouvelle dynamique sur l'axe des rues de la République, Marius Allongue, Charaboïs et Liberté. « Ces reprises ont eu lieu durant la crise sanitaire et certaines transactions se sont déroulées

### LES ARCHES VICTOR HUGO EN COURS D'ATTRIBUTION

« Cela fait 2 ans et demi que nous attendions le renouvellement par la SNCF des baux des arches du marché Victor Hugo. Notre convention arrivait à échéance en juin 2021. À présent c'est chose faite », explique Stéphane Iseppi. « Les dossiers de candidatures ont été reçus et sont en cours d'attribution. Il y a 8 locaux à attribuer et la Ville a reçu deux fois plus de demandes : il y a une vraie attente ».



## VOUS SOUHAITEZ PARAÎTRE SUR CETTE PAGE? CONTACTEZ :

### LE SERVICE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DE L'AGGLOMÉRATION

- 624, ch. Aurélien - CS 50 133 - 83707 Saint-Raphaël - Tél. 04 94 82 64 45 - deveco@esterelcotedazur-agglo.fr
- ou par internet : deveco.esterelcotedazur-agglo.fr/faites-vous-connaître (QR code ci-contre)

### LE SERVICE COMMERCE ET ARTISANAT DE LA VILLE DE SAINT-RAPHAËL

- 89, Place Sadi Carnot - Tél. 04 94 52 62 30 - commerce-artisanat@ville-saintraphael.fr

# NOUVEAUX COMMERCES



### COME ON

*Prêt-à-porter Homme  
Coiffeur / Barber  
Tattoo shop*

48 rue Charles Gounod  
Tél. : 04 83 12 74 10  
www.shopcomeon.fr  
shop-comeon  
shop comeon



### ESTEREL COMMUNICATION

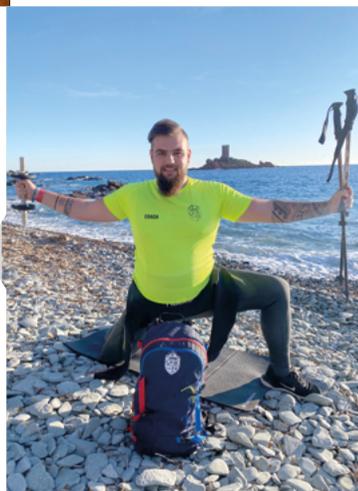
*Agence de communication*

Port : 06 66 48 02 33  
hello@esterelcommunication.fr  
www.esterelcommunication.fr  
Esterel Communication  
esterelcommunication

### EYSSI'NAT

*Sport nature, sport bien-être  
pour tous (enfants, adultes et  
séniors)*

Port : 06 42 73 17 54  
adriencourt@icloud.com  
www.eyssinat-sport-nature.fr  
Eyssi'nat  
eyssinat



### LA FILLE DE MAMS

*Sellerie, tapisserie*

1041 boulevard Jean Moulin  
Port : 06 15 24 04 06  
lauryne.habermacher@gmail.com  
Lauryne LaFilleDemams  
Lafilledemams



### LA PETITE MOUSSE

*Cave à bière*

73 rue Marius Allongue  
Tél. : 04 22 73 67 99  
contact@lapetitemousse.fr  
La petite mousse  
lapetitemousse83



### LES DÉLICES DE MARIE

*Crêpes, gaufres, churros, panini*

30 rue Léon Basso  
Port : 06 64 97 02 70  
lesdelicesdemarie83@gmail.com  
les\_delices\_de\_marie83

### OMACREA

*Ateliers de loisirs créatifs  
(peinture sur verre, création  
d'objets, animation  
anniversaires ou mariages).  
Prestations de services à la  
personne*

65 allée du Vallon d'Or  
Port : 06 67 25 15 58  
omacrea@orange.fr  
www.omacrea.fr



### VIVAL CASINO

*Alimentation générale*

146 boulevard Clémenceau  
Tél. : 09 82 55 61 59  
mpnb.vival@orange.fr



NOUVEAU DISPOSITIF

# DES BORNES D'APPEL D'URGENCE EN COMPLÉMENT DE LA VIDÉOPROTECTION

5 bornes d'appel d'urgence ont été installées à des points stratégiques de la Ville, à forte densité de population, en complément des 60 caméras de vidéoprotection du territoire. Ce nouveau dispositif permet à chacun de signaler, par la seule pression d'un bouton-poussoir, de graves délits au Centre de Supervision Urbain de la Police Municipale: vol, agression, bagarre, atteinte à l'intégrité physique de personnes...

  
60  
caméras de vidéoprotection

  
8  
opérateurs

  
5  
bornes d'appel d'urgence en ville

Comme s'y était engagé le Maire, la sécurité des Raphaëlois se renforce de mois en mois à l'exemple du déploiement de la vidéoprotection (200 caméras d'ici 2026) ou du recrutement de policiers municipaux (78 d'ici fin 2022). Positionnées au niveau de la plage du Veillat, du Vieux-Port, de la Basilique, de la gare et de la rue République, les 5 bornes sont directement reliées au Centre de Supervision Urbain (CSU) de la Police Municipale où 8 opérateurs dédiés réceptionnent les appels. Dès qu'un délit est signalé, l'ensemble des caméras de vidéoprotection du secteur converge en direction de la borne actionnée. Les opérateurs ciblent ensuite le lieu même de l'incident afin de disposer d'un maximum d'éléments pour les forces de l'ordre.

## Une meilleure qualité d'intervention

Le dispositif est beaucoup plus précis et plus rapide qu'un échange téléphonique et permet donc une meilleure qualité d'intervention. Selon l'importance du délit, les images peuvent être transférées en temps réel à la Police Nationale. Les bornes d'appel d'urgence sont un complément nécessaire à la vidéoprotection en centre-ville et dans les quartiers.

**i** À noter: L'usage de la borne est strictement réservé aux urgences. En cas d'utilisation abusive du système d'alerte, une peine est prévue à l'article 322-14 du Code pénal.

PLAN DE LOCALISATION DES BORNES



# LES CADETS DE LA DÉFENSE : 9 RAPHAËLOIS À L'ÉCOLE DE LA CITOYENNETÉ

Le programme civique des Cadets de la Défense a été initié par le ministère des Armées en 2008 dans le cadre de son plan Égalité des Chances. Il vise à offrir, hors temps scolaire, à des jeunes de 14 à 16 ans des activités à vocation éducative, ludique, sportive et citoyenne, encadrées par des militaires d'active ou de réserve et des enseignants volontaires. 15 filles et 15 garçons des collèges de l'agglomération suivent le dispositif au sein 21<sup>e</sup> RIMa. Rencontre avec l'adjudant-chef Sélim, chef de section du centre des cadets.



25

centres cadets en France

.....



782

élèves impliqués en France

.....



30

cadets au sein du 21<sup>e</sup> RIMa  
dont 9 Raphaëlois

## Adjudant-chef Sélim, quels sont les critères d'éligibilité au programme ?

Il faut être en classe de 4<sup>e</sup> au sein d'un établissement scolaire environnant et partenaire, être volontaire et motivé, posséder une aptitude médicale aux pratiques sportives et démontrer un intérêt pour les activités de groupe. Les entretiens de sélection ont lieu dans les collèges au mois de mai et sont menés par une équipe pédagogique constituée de militaires et de professeurs. L'accent est également mis sur la mixité sociale.

## Concrètement comment se présente le programme civique ?

Implantés au sein d'unités militaires, les centres cadets organisent des activités à vocation éducative, ludique, sportive et citoyenne. Il comprend généralement des participations aux cérémonies patriotiques, la visite d'institutions publiques et de lieux de mémoire, une découverte de l'armée et des métiers de la défense, des parcours sportifs en pleine nature ou encore une initiation aux premiers secours.

La citoyenneté s'exprime au travers de valeurs comme le civisme, la civilité, la solidarité... Le rôle du citoyen dans la société, sa place, ses droits et ses devoirs nous renvoient au concept d'appartenance à une collectivité, qu'elle soit locale ou nationale. La citoyenneté fait également appel à la notion de patrimoine commun, de bien commun et enfin de démocratie. Nous venons compléter l'action des parents et de l'éducation nationale, qui demeurent les premiers acteurs de cette éducation aux valeurs et principes.

## Comment développez-vous le devoir de mémoire ?

Les cadets participent à des cérémonies patriotiques et plus particulièrement à celle du 11 novembre et du 8 mai, car le devoir de mémoire concerne en premier lieu les jeunes générations. Elles adoptent les valeurs d'engagement qui ont animé tous ceux qui ont donné leur vie pour la France. Le travail de mémoire consiste, par le souvenir, à rendre hommage aux anciens qui ont contribué, par leurs actions, à la préservation des libertés dont les plus jeunes jouissent aujourd'hui.



« Le Maire est très attaché à l'implication de la jeunesse dans le projet « Saint-Raphaël Ville de Mémoire » et se félicite de son engagement citoyen, notamment à travers les Cadets de la Défense »

JEAN-FRANÇOIS DEBAISIEUX,  
ADJOINT DÉLÉGUÉ AUX AFFAIRES  
PATRIOTIQUES

BASE NAUTIQUE

# UNE RÉNOVATION INSCRITE DANS UN OBJECTIF D'EXCELLENCE SPORTIVE



15 000

mises à l'eau par an



192 225 €

Travaux de la rampe de mise à l'eau



2 000 000 €

Travaux de rénovation de la Base Nautique

**Un ambitieux projet de rénovation de la Base Nautique de Santa Lucia est engagé par la Ville. Construite dans les années 1990, la structure de 2 500 m<sup>2</sup> doit se doter aujourd'hui des meilleurs standards pour accueillir des équipes nationales et internationales, notamment dans le cadre de leurs entraînements préparatoires aux J.O. 2024. Première étape: la rampe de mise à l'eau fait actuellement l'objet de travaux de réhabilitation.**

Plus de 17 000 personnes fréquentent à l'année la Base Nautique de Santa Lucia. La structure propose: des classes de mer pour les scolaires, l'école de voile, l'entraînement des régatiers, l'organisation et l'accompagnement de compétitions, des stages tous publics pendant la saison estivale, des cours particuliers, de la location de matériels, l'accueil de propriétaires de bateaux et de planches à voile, l'animation et la voile fédérale, la mise en place d'activités émergentes, la formation aux métiers du nautisme. Le panel est extrêmement large.

## En faire un haut lieu de compétition

La Ville propose la réhabilitation du site pour accueillir en 2023 des entraînements de voile légère dans le cadre des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024, et de faire de la baie l'un des meilleurs plans d'eau de la Région Sud, un haut lieu de compétition. Saint-Raphaël vise à faire de leur accueil un accélérateur de l'excellence sportive de la station. Ce projet prend en compte la préservation des richesses environnementales et

témoigne d'une action résolument orientée vers la jeunesse, le sport et le tourisme. Cet objectif est soutenu par la région SUD Provence-Alpes Côte d'Azur dans le cadre du Contrat Régional d'Équilibre Territorial (CRET). La ville travaille en partenariat avec le Centre de Ressources d'Expertise et de Performance Sportive (CREPS) de Saint-Raphaël référencé par le Comité d'Organisation des J.O. (COJO).



## LES TRAVAUX DE LA RAMPE DE MISE À L'EAU

Des détériorations sont survenues au niveau de la rampe de mise à l'eau sous les effets de la houle et du marnage (affouillements, fissurations, cavités...). La rampe est envahie dans la zone d'aérobic par une couche rase d'algues vertes qui la rend impraticable et dangereuse. Ces travaux visent à optimiser la fiabilité de l'ouvrage à long terme; garantir la sécurité des usagers; canaliser les eaux de ruissellement en haut de la rampe pour éviter les accumulations de sable et de petits galets provenant de la partie haute. Il s'agit également de se conformer aux critères réglementaires imposés par le Plan et le Code de l'Environnement. Le montant des travaux est de 192 225 euros auxquels participent le Département et la Région.

# LE SAINT-RAPHAËL COUNTRY CLUB MONTE AU FILET **POUR LA SANTÉ**

La Fédération Française de Tennis a attribué au Saint-Raphaël Country Club (SRCC) le label « Club Tennis Santé » en novembre dernier. La direction a été formée à la mise en place des séances de tennis adaptées aux personnes atteintes d'une pathologie chronique\*, sur prescription médicale. Le SRCC se hisse à la 9<sup>e</sup> place des clubs labellisés en France.



Un membre du club qui dispose du matériel nécessaire à l'Aspé et à Baudino

Le tennis est reconnu comme un sport qui contribue au bien-être physique, mental et social : les trois composantes de la définition de la santé. Selon la FFT, la pratique du tennis entraînerait une diminution du risque de mortalité de 47 %, toute cause confondue et l'allongement de la durée de vie de ses pratiquants augmenterait de 9,7 ans. En 2014, la Fédération Française de Tennis a créé un programme adapté et sécurisé destiné à tous les publics, notamment aux personnes atteintes de certaines

pathologies chroniques et/ou concernées par le vieillissement. « La pratique est adaptée aux capacités de chacun : terrain de taille variable, filet de hauteur modulable, balles plus lentes, raquettes aux tamis plus large permettant de limiter les déplacements », explique Antoine Badet, directeur du Saint-Raphaël Country Club.

« Au-delà d'être une fierté pour la Ville, cette labellisation renforce l'offre du club. C'est aussi, pour le tennis, de présenter une autre

activité. Le Saint-Raphaël Country Club se hisse à la 9<sup>e</sup> place des clubs labellisés en France », se félicite Hafida Rami, adjointe déléguée au Sport.

\* Les pathologies chroniques concernées : artériopathie oblitérante des membres inférieurs, hypertension artérielle, coronaropathies, surpoids et obésité, diabète de type 2, stress, anxiété, dépression, cancers, pathologies articulaires, bronchopneumonie chronique obstructive.

**i** Renseignements : [srcc@orange.fr](mailto:srcc@orange.fr)



124

clubs FFT  
labellisés en France



47 %

de diminution du risque de mortalité  
en pratiquant le tennis



24

courts de tennis dont 6 couverts  
et 4 en terre battue



## HOMMAGE

# JEAN-CLAUDE DESMARES

C'est avec une profonde tristesse que la Ville a appris en novembre dernier le décès de Jean-Claude Desmares, survenu dans sa quatre-vingt-unième année. Disponibilité et dévouement ont été les qualités majeures de cet infatigable pilier de la Boule du XV<sup>e</sup> Corps, dont il fut le président attentif de février à novembre 2021. Son engagement auprès des autres n'a eu d'égal que son combat mené contre la maladie. A sa famille, la Ville adresse ses plus sincères condoléances.



AVENUE GÉNÉRAL LECLERC

# UN GRAND PLAN DE RÉAMÉNAGEMENT URBAIN

L'avenue du Général Leclerc est l'une des portes d'entrée majeure de la commune. La Ville souhaite lui donner un caractère urbain plus affirmé, plus harmonieux, et qu'elle participe à la valorisation de Saint-Raphaël, classée première station balnéaire de France dans un sondage du Figaro.

« Construire et réfléchir l'urbanisme, c'est aussi donner sa place à l'Homme.  
C'est lui qui doit être déterminant dans notre société. »

FRÉDÉRIC MASQUELIER, MAIRE DE SAINT-RAPHAËL

L'avenue est l'une des entrées Ouest de la commune. Elle se situe entre les ponts du Pédégal et de la Garonne et dessert directement le centre-ville. Cet axe routier est emprunté chaque jour par plus de 12 000 véhicules. Assez peu végétalisée, l'artère a connu ces dernières décennies un développement urbain important avec la multiplication d'immeubles collectifs riverains. « Aujourd'hui, nous devons avoir une vision globale de ce quartier », explique le Maire.

La Ville souhaite lui donner une image représentative de la qualité urbaine de Saint-Raphaël et tous les paramètres seront pris en compte: circulation, mobilier urbain, végétaux, stationnement, signalétique... Pour l'accompagner dans sa réflexion, la Ville a sollicité le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme, et de l'Environnement du Var (CAUE) dont les orientations et les prescriptions



**470 m**  
longueur de  
l'avenue du  
Général Leclerc



**12 000**  
véhicules/jour  
sur l'avenue

## Un premier aménagement en 2022

La première étape de ce grand plan de réaménagement urbain consistera en la requalification du pont de la Garonne, en haut de l'avenue. Celui-ci sera remplacé par une passerelle en métal et bois végétalisée, avec garde-corps. Cette opération représente un investissement de 38 000 euros. En 2021, l'éclairage de la rue, composé de 34 lanternes LED, a été remplacé pour un budget de 50 432 euros. L'artère a également été sécurisée avec la pose d'une caméra de vidéoprotection.



### Requalification de l'hôtel moderne

La Ville s'est portée acquéreuse de l'ancien Hôtel Moderne, situé dans le premier tiers de l'avenue, pour créer, après démolition de la bâtisse, un collectif de 9 logements sociaux pour seniors. Ce collectif comptera 12 places de parking. Le Logis Familial Varois a été choisi comme opérateur et la consultation des entreprises débutera prochainement.

*Ci-contre:*

*Image de synthèse du futur immeuble de 9 logements sociaux*

## URBANISME/CADRE DE VIE

### LE CŒUR DES QUARTIERS D'AGAY ET DE BOULOURIS À L'ÉTUDE

Requalifier le cœur de ces quartiers symboliques de la station balnéaire est une autre mission confiée par la Ville au CAUE. La réflexion porte sur le réaménagement de la place Giannetti, à Agay, et de l'esplanade Saint-Jean, à Boulouris, en matière de stationnement, d'éclairage, de places de livraison, d'aménagements paysagers ou encore de mise en sécurité. Différents acteurs de ces quartiers ont été invités à participer et à se prononcer au cours d'ateliers de travail organisés par le CAUE : résidents, commerçants, conseillers de quartier, représentants des écoles, parents d'élèves et associations. Ces deux projets seront réalisés avant la fin du mandat.

#### État des lieux

La place Giannetti est située au cœur de la rade d'Agay, séparée de la plage par la RD 559. Elle abrite la mairie annexe, le bureau de tourisme, la Poste, un cabinet médical, des commerces. Un porche permet d'accéder à la maternelle et à l'école

élémentaire. L'espace central sert d'aire de stationnement et reçoit le marché chaque mercredi. Très minérale, la place n'est agrémentée que de quatre pins parasols de taille moyenne et d'un palmier. Le souhait de la Ville : en faire un espace de rencontres plus agréable, plus convivial, plus frais et ombragé.

L'esplanade Saint-Jean est bordée au Sud par la voie ferrée. Elle accueille la gare SNCF, la Poste, l'école élémentaire, une station de taxis, plusieurs commerces qui se déploient également sur l'avenue de la Gare et la rue Charles Goujon qui dessert l'école maternelle. À l'Est de la place se situe la mairie annexe et son jardin public, l'arrêt des bus. L'espace central de l'esplanade est cerné par un alignement de platanes, micocouliers et palmiers. Sa périphérie offre des places de stationnements. Le souhait de la Ville : améliorer la qualité paysagère et urbaine de l'esplanade et du centre commerçant, la rendre plus conviviale et sécuriser davantage les piétons.



*Ci-dessus:*

*L'esplanade Saint-Jean à Boulouris*

*Ci-dessous:*

*La place Giannetti à Agay*



# DES ACCOMPAGNANTS SCOLAIRES POUR GUIDER LES ENFANTS HANDICAPÉS

La Ville met tous les moyens en œuvre pour favoriser l'accès à l'école des enfants en situation de handicap. Ces actions se concrétisent à travers plusieurs dispositifs, notamment le recrutement d'accompagnants et la création de la première classe pour enfants autistes de l'Est-Var.



54

enfants en situation de handicap accueillis dans les écoles

.....



6

accompagnants d'élèves en situation de handicap sur la pause méridienne

FABRICE MORENVAL  
CONSEILLER  
MUNICIPAL DÉLÉGUÉ  
À LA POLITIQUE  
DE L'AUTONOMIE ET  
DE L'ACCESSIBILITÉ



La Ville accueille au sein de ses écoles 54 enfants en situation de handicap qui sont guidés par des accompagnants pendant le temps scolaire. Ce dispositif leur propose de suivre la classe comme tous leurs petits camarades. « C'est l'inclusion d'un enfant mais aussi d'une famille entière », relève Fabrice Morenval, conseiller municipal délégué à l'Autonomie et à l'Accessibilité. « Cela permet aux parents d'avoir une vie sociale et professionnelle, de ne plus se demander si leur enfant sera bien pris en charge, notamment lors des repas. Le rôle des accompagnants est essentiel. » Rencontre avec l'une de ces accompagnants qui nous parle de son métier et de sa relation avec les enfants.

## Isabelle Thévenin, en quoi consiste le métier d'accompagnant ?

Notre métier est d'accompagner les enfants en situation de handicap au sein du milieu scolaire. C'est être à leurs côtés pour les aider à avancer et à devenir autonome. Nous sommes là pour favoriser le contact avec les autres élèves.

## Quelles sont les qualités requises ?

Il faut avoir beaucoup d'empathie pour les enfants. Aimer ce que l'on fait, aimer soutenir ceux qui ont des difficultés. Il y a beaucoup de plaisir et énormément de satisfaction, à les voir progresser. Lorsqu'ils s'intègrent à la classe et font les exercices comme les autres, même en passant par d'autres méthodes, c'est un immense bonheur pour nous, une grande motivation.

## Comment accompagnez-vous l'enfant tout au long de la journée ?

Nous démarrons dès le matin, lors de l'accueil des élèves en classe. Nous les accompagnons sur le temps scolaire et périscolaire, à la cantine. Chaque jour est différent car on ne sait

jamais comment se sentiront les enfants. Ils doivent être en pleine confiance avec leur accompagnant. Certains ne s'extériorisent pas, ne savent pas comment exprimer ce qu'ils ressentent. Ils viennent alors vers nous afin que nous puissions faire le relais avec les autres.

## L'UNITÉ D'ENSEIGNEMENT ÉLÉMENTAIRE DE L'ÉCOLE CAMAIL

Pour répondre aux besoins des familles et offrir aux enfants autistes des perspectives de scolarisation, le conseil d'école a créé en 2020 une classe d'insertion soutenue par la Ville. Neuf enfants âgés de 6 à 11 ans, issus du territoire de l'agglomération, y sont accueillis. Unique dans l'Est-Var, cette classe leur propose de bénéficier d'interventions pédagogiques et éducatives qui se réfèrent aux recommandations de la Haute Autorité de Santé. L'équipe est composée d'un enseignant spécialisé, d'un accompagnant d'élèves en situation de handicap, d'un éducateur spécialisé, d'un accompagnant éducatif et social du secteur médico-social, d'un neuropsychologue coordonnateur.

## LES PETITS RAPHAËLOIS ÉDUQUÉS À LA CITOYENNETÉ

À l'occasion de la journée de la laïcité, une cinquantaine d'élèves des écoles de l'Aspé et de Monge Roustan ont participé à deux parcours conçus autour de la citoyenneté, dans le cadre du projet Education Artistique et Culturel (EAC). Ces parcours ont pour vocation de transmettre les valeurs de la République aux scolaires. Deux classes de CM2 se sont ainsi rendues au sein du musée numérique Micro-Folie afin de participer au parcours « L'art d'être citoyen ». Accueillis par deux animateurs EAC, les élèves ont découvert des œuvres emblématiques de la laïcité, telle que « La liberté guidant le peuple » d'Eugène Delacroix. Ils se sont ensuite rendus en ville pour suivre le parcours « Être citoyen ». Ce dernier comprenait un arrêt à l'Hôtel de Ville avec un focus sur les symboles de la laïcité : drapeau tricolore, Marianne, devise républicaine, ainsi qu'une visite au square du Souvenir Français.



## LES ACTIONS DU PLAN ANTI-HARCÈLEMENT SE POURSUIVENT



Exposition, rencontres et débats ont ponctué le plan anti-harcèlement mis en place par la Ville en octobre dernier. En janvier et février, l'association Génér'action solidaire interviendra dans de nombreuses classes des collèges et des écoles élémentaires de la commune. Ancienne victime de harcèlement scolaire, Noémya Grohan témoignera pour sensibiliser les enfants à la lutte contre le harcèlement scolaire.

### Ateliers « Non au harcèlement! »

Organisés par la Médiathèque Jeunesse, des ateliers sont proposés à un public

familial, de 14 h 30 à 16 h 00, aux dates suivantes : mercredi 5 janvier, dimanche 9 janvier, mercredi 9 février, dimanche 27 février.

### Théâtre

« Il a beaucoup souffert Lucifer » sera joué par la compagnie Si Sensible, le mercredi 23 février, à 15 h 00, au Palais des Congrès (le 24 pour les scolaires). Ce spectacle est programmé par AggloScènes.

**i** Tarif : 7 euros - Pour acheter sa place : [theatreforum.fr/billetterie-achat-reservation-place-spectacle](http://theatreforum.fr/billetterie-achat-reservation-place-spectacle)  
Renseignements à l'Espace Jeunesse : 04 98 11 89 75

## Bienvenue à nos bébés

**ALEXANDRE**, le 21 octobre, de Lindy et Thomas PERON

**ELINA**, le 21 octobre, de Monia VEDRENE et Gaëtan IACOVONE

**ISAÏA**, le 26 octobre, de Nora et Arnold MARIE

**GIULIA**, le 10 novembre, de Angéla DE BERNARDO et Jérémy HEYSE

**EVE**, le 15 novembre, de Noémie BOULBARD et Robin DELAROUX

**MATHÉO ET MATHIS**, le 15 novembre, de Stéphanie et Séverine MAGNOL

**ARISTIDE**, le 22 novembre, de Hortense JOLY et Romain MOURONVAL

**AARON**, le 22 novembre, de Jennifer FRIEDERICH et Clément FORT

**NAË**, le 24 novembre, de Jennifer DEVEL et Mikaël BERNARD

**ELENA**, le 24 novembre, de Maya AL GHOR et Alexis AL KARAKY

**EMA**, le 26 novembre, de Anne-Laure CAÏS et Nicolas GERTH

**WILLIAM**, le 4 décembre, de Elisabeth DALE et Carl-Eric MULLER

## LES NAISSANCES

# SAINT-RAPHAËL VILLE ÉTAPE DU TOUR DES ALPES- MARITIMES ET DU VAR

Une convention de partenariat a été passée entre la Ville et le Groupe Nice Matin pour l'organisation de trois éditions d'une étape du Tour des Alpes-Maritimes et du Var sur le territoire Raphaëlois pour les années 2022, 2023, 2024. Cette course cycliste professionnelle de catégorie 2.1 est organisée depuis plus de 50 ans. Sa grande notoriété assurera des retombées économiques et médiatiques non négligeables pour Saint-Raphaël.



## ACTUALITÉS



## COMMENT SE PRÉMUNIR DE LA VISITE DES SANGLIERS

Pour se prémunir de la visite des sangliers en ville, quelques conseils sont donnés par Chantal Arnaud, conseillère municipale déléguée à la Condition Animale : ne pas les nourrir - ne pas laisser de l'eau à proximité de son domicile - bien fermer les poubelles et les rentrer - avoir une clôture en bon état et suffisamment enterrée. Une recette naturelle : employer l'huile de cade comme répulsif (1 goutte sur une pomme de pin posée à l'extérieur de la clôture et à 40 cm du sol, par exemple sur une pierre).

**i** En cas de danger, appeler la police municipale : 04 94 95 24 24.

## DES SOLUTIONS INNOVANTES POUR LUTTER CONTRE LA POLLUTION MARINE



Très impliquée dans la préservation de ses espaces naturels, la Ville multiplie les actions de lutte contre les pollutions en milieu aquatique et la préservation de l'écosystème de

ses fonds marins. Dernièrement, deux avaloirs sur mesure ont été installés en centre-ville sur la promenade René Coty. Ils ont été équipés de paniers récupérateurs car ils subissent le dépôt de déchets, notamment de mégots de la part des passants qui ignorent que les avaloirs mènent directement à la mer. Au port Santa Lucia, un autre panier récupérateur a été installé sur un avaloir situé à proximité de nombreux commerces, fortement sujet au dépôt de déchets. Sa mise en place est apparue comme une alternative adaptée pour empêcher l'arrivée des divers détritiques jusqu'à la mer. Sur la plage d'Agay,

c'est l'exutoire qui a été équipé d'un filet récupérateur de déchets. Cet ensemble de mesures prend tout son sens lorsque l'on sait qu'un seul mégot pollue 500 litres d'eau. Portées par le service Écologie Intelligente, en collaboration avec la société Pollustock qui réalise ces équipements innovants, ces actions visent à identifier la typologie des principaux déchets jetés, à contenir et contrôler leur dépôt en mer et à orienter la prise de décision concernant les mesures à prendre pour les réduire à la source. Le Service Municipal d'Intervention Rapide (SMIR) est en charge de l'entretien de ce matériel.



## LA VALIDITÉ DES CHÈQUES-CADEAUX 2021 **PROLONGÉE**

En raison de la crise sanitaire et à titre exceptionnel, le comité de l'Office de commerce a voté une prolongation de 6 mois pour la validité des chèques cadeaux achetés en 2021. Ils seront donc valables jusqu'au 30 juin 2022 et non plus jusqu'au 31 décembre 2021. Découvrez ou retrouvez l'ensemble des boutiques partenaires sur [jaimesaintraphael.fr](http://jaimesaintraphael.fr)

**i** Pour plus d'informations : Office de Commerce - 04 94 52 62 30 - 06 11 35 65 64 - [contact@jaimesaintraphael.fr](mailto:contact@jaimesaintraphael.fr)

## LE RECENSEMENT UN DEVOIR CIVIQUE

Organisé par l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (I.N.S.E.E), le recensement de la population est une enquête d'utilité publique obligatoire. Elle permet de connaître le nombre de personnes vivant en France et de déterminer la population officielle de notre commune. Ses résultats sont notamment utilisés pour calculer la participation de l'État au budget des communes. Votre participation est essentielle, elle est rendue obligatoire par la loi, mais c'est avant tout un devoir civique, simple et utile à tous.



VOUS POUVEZ VOUS FAIRE RECENSER  
PAR INTERNET À PARTIR DU 20 JANVIER  
2022 SUR LE SITE

[le-recensement-et-moi.fr](http://le-recensement-et-moi.fr)

Vos codes confidentiels de connexion seront joints à un courrier que vous recevrez de la Ville ou vous seront remis par un agent recenseur muni d'une carte officielle et tenu au secret professionnel. Si vous ne pouvez pas répondre par Internet, vous pourrez toutefois utiliser un questionnaire papier que l'agent recenseur vous remettra et viendra récupérer à un moment convenu avec vous. Vos réponses sont strictement confidentielles. Elles seront remises à l'INSEE pour établir des statistiques rigoureusement anonymes, conformément aux lois qui protègent votre vie privée. Le recensement de la population est gratuit.

**i** Ne répondez pas aux sites frauduleux qui vous réclameraient de l'argent.

# MOTION DES MAIRES DU VAR EN FAVEUR DES SERVICES HOSPITALIERS DE L'EST-VAR



↗ Le Centre Hospitalier Intercommunal

Réunis le 21 décembre en conseil d'administration sous la présidence d'Hubert Falco, les Maires du Var ont voté une motion dans le prolongement de l'annonce de la fermeture du service des urgences de nuit du centre hospitalier de la Dracénie. Cette motion insiste sur les conséquences dramatiques de cette décision prise le 29 octobre dernier et ses incidences sur les services hospitaliers de l'Est-Var.

## **Cette motion** **liste des actions à mener** **au niveau local** **et dans l'immédiat**

- Imposer un dialogue préalable avec les élus aux instances de santé (ARS, GHT et Direction des établissements hospitaliers) pour toutes les décisions structurantes ayant des conséquences sur les territoires,
- Appeler par tous les moyens à une solidarité nationale en guise de ressources humaines médicales et paramédicales,
- Mettre en place, sans délai, une direction unique pour les hôpitaux de l'Est-Var afin d'améliorer l'efficacité des décisions,
- Pérenniser le dispositif de prime territoriale afin de rendre plus attractifs

les hôpitaux les plus en difficulté dans une logique de solidarité,

- Aider le SDIS du fait des conséquences financières en termes d'augmentation des transports des personnes du fait de la fermeture des urgences de Draguignan,
- Améliorer la coordination de la médecine de ville libérale avec les hôpitaux et améliorer le lien avec les cliniques. À ce propos et pour soulager le secteur hospitalier il apparaît souhaitable que la création des maisons de santé pluriprofessionnelles soit favorisée en allégeant les contraintes administratives imposées pour leur création,
- Être étroitement associés à la réalisation des promesses d'investissement annoncées le 20 décembre 2021 par le Gouvernement, en lien avec la Région.

Par cette motion, les Maires ont également réaffirmé leur total soutien aux personnels soignants et leur solidarité.

## **Des promesses** **d'investissement** **pour le CHI**

En effet, dans le cadre du Ségur de la Santé, l'Agence Régionale de la Santé (ARS) a présenté le 20 décembre dernier sa stratégie d'investissements dans laquelle est annoncée une aide de 15,6 millions d'euros en faveur de l'extension et de la mise aux normes du service des urgences du Centre Hospitalier Intercommunal.



Une première dans la région

## LA STATION D'ÉPURATION DU REYRAN TRANSFORME LES DÉCHETS EN BIOGAZ

**La station d'épuration du Reyran s'est dotée d'un digesteur, le premier de la Région et le 4<sup>e</sup> en France. Il permet la méthanisation des boues : un procédé qui transforme les boues en biogaz.**

Cette production de biogaz illustre la volonté d'Estérel Côte d'Azur Agglomération de s'inscrire dans une démarche réelle et pérenne d'économie circulaire par laquelle des "déchets" deviennent une énergie renouvelable au service du Développement Durable et de la Transition Écologique d'un territoire. L'enjeu est de première importance sur le territoire qui produisait seulement 2 % de son énergie à partir d'énergie renouvelable. Cette production locale de gaz vert représente un véritable modèle de transition énergétique. L'impact sur l'émission des Gaz à Effet de Serre est considérable : la réduction s'élève à 1500 t eq CO<sub>2</sub> grâce au procédé de méthanisation et à la réduction du nombre de véhicules de transport des boues vers les sites de compostage. En effet, ce sont

un peu plus de 37 % du volume traité par la station d'épuration, qui ne sont plus transportés, supprimant plus de 120 rotations de camions de 44 tonnes dans le Var, le Vaucluse et les Bouches-du-Rhône.

### Réduction importante des émissions de CO<sub>2</sub>

La construction et la mise en service de cette unité de méthanisation concrétisent 2 des 38 actions du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) de la Communauté d'agglomération. Ce document a pour objectif la mise en place d'actions dans le but d'atténuer le changement climatique, de développer les énergies renouvelables et de maîtriser la consommation d'énergie.

Estérel Côte d'Azur Agglomération est d'ailleurs la première Communauté d'agglomération de la Région SUD à avoir adopté un PCAET.

Le gaz produit est distribué dans la station multi-énergies de Puget sur Argens, et alimente des poids lourds, des bus et d'autres véhicules en capacité de recevoir ce type d'énergie. Le gaz GNV permet de diminuer de 15 % les émissions de CO<sub>2</sub> et participe à l'amélioration de la qualité de l'air. Il élimine près de 70 % de NOX (oxyde d'azote) et 95 % de particules fines. Le Bio GNV permet de réduire de 80 % les émissions de CO<sub>2</sub>. La vente du biométhane vert permet à Estérel Côte d'Azur Agglomération d'obtenir plus d'un million d'euros de recettes et de réaliser 400000 euros d'économies sur les évacuations et le traitement des boues.

Le 16 novembre dernier, des élus, notamment du Pays de Fayence et du Golfe de Saint-Tropez, ont visité la station d'épuration du Reyran, à Fréjus, en présence de Christian Besserer, Vice-Président d'Estérel Côte d'Azur Agglomération.



## L'ÉCONOMISTE NICOLAS BOUZOU PRÉSIDERA LE CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

Les Conseils de Développement  
ce sont :

  
**20000**  
bénévoles

  
**250**  
territoires en France

Estérel Côte d'Azur Agglomération a procédé mardi 7 décembre 2021 à l'installation de son Conseil de Développement. Lieux de dialogue, de proposition et de débats sur les enjeux économiques, sociaux, sociétaux et environnementaux, les Conseils de Développement regroupent 20000 bénévoles impliqués dans 250 territoires dans toute la France.

« Je souhaite que ce Conseil de Développement soit une véritable instance de réflexion et de partage pour réfléchir à l'avenir de notre territoire. Nous partirons de la réalité telle qu'elle existe et tous les moyens seront mis à disposition des membres pour qu'ils soient aidés dans leur réflexion », a expliqué Frédéric Masquelier le 7 décembre dernier lors du lancement de cette instance.

Animateurs du débat public local, les Conseils de Développement apportent un regard des acteurs locaux et des citoyens pour faire émerger des solutions innovantes. Ils expérimentent de

nouvelles missions aux côtés des élus pour accompagner les transitions en cours et à venir dans les territoires.

Les 60 membres de cette instance se réuniront lors d'ateliers : « Je suis impressionné par la diversité, la compétence et l'expérience des membres de ce Conseil de Développement. Nous allons faire de bonnes choses et j'ai déjà des pistes de travail. Je crois beaucoup en la croissance économique pour l'attractivité. Nous allons également nous questionner sur l'enseignement supérieur, le logement, l'inclusion sociale par l'économie... », a déclaré l'économiste

Nicolas Bouzou qui préside le Conseil de Développement.

### Un rouage essentiel de la démocratie locale

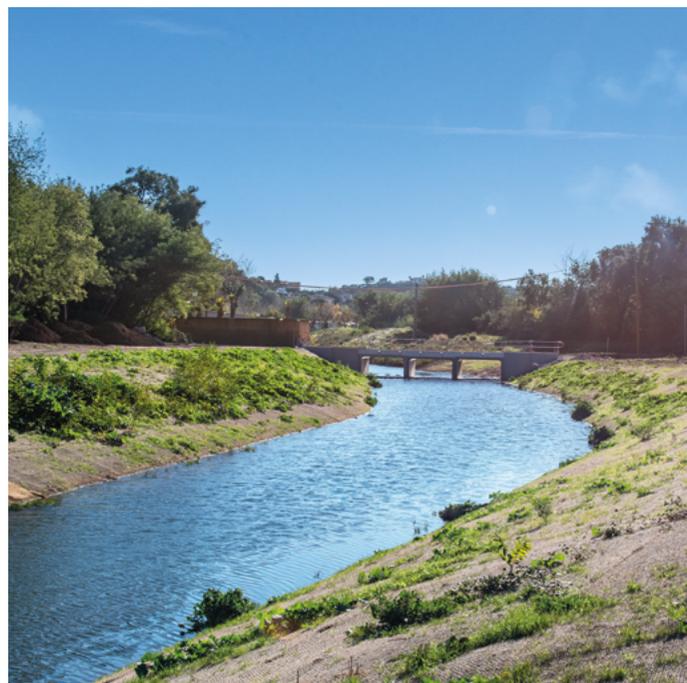
Il y a quelques semaines, les 13<sup>e</sup> Rencontres des Conseils de Développement se sont déroulées à Saint-Raphaël. Estérel Côte d'Azur Agglomération a en effet été choisie pour accueillir cet événement organisé par la Coordination Nationale des Conseils de Développement. Ces rencontres avaient pour thème « le temps d'agir ensemble pour les transitions ».

Les Conseils de Développement appellent à une mobilisation massive à l'heure où les dérogations climatiques et les enjeux environnementaux sont devenus visibles de tous pour mettre en œuvre de façon coordonnée et à toutes les échelles les actions nécessaires à la réduction de l'impact des activités humaines sur l'environnement. Ils formulent huit propositions adressées au Ministère de la Mer pour une politique maritime intégrée, qui exprime la solidarité des territoires et des acteurs, des bassins hydrographiques, des bassins-versants, du littoral à la haute mer.

## Inondations

# LE FLEUVE DE L'AGAY SÉCURISÉ POUR PROTÉGER LES HABITATIONS RAPHAËLOISES

Saint-Raphaël a procédé à des travaux de restauration de l'Agay à l'origine de nombreuses inondations. Cette opération a permis de rendre son lit initial au fleuve qui avait été autrefois détourné. Au titre de sa compétence Gestion des Milieux Aquatiques et Préventions des Inondations (GEMAPI) Estérel Côte d'Azur Agglomération est notamment chargée de l'entretien des cours d'eau. La Communauté d'agglomération dispose néanmoins du soutien des villes qui réalisent certains travaux.



Ces travaux très attendus ont commencé en décembre 2020 après six années d'études techniques et environnementales exigées par l'État. Ils ont consisté en un renforcement des berges de l'Agay par un remblai de 30 000 m<sup>3</sup> de terre et divers enrochements. Le fleuve est à l'origine d'inondations répétées ce qui pourrait conduire à un risque d'effondrement. Le renforcement des berges sur les deux rives a été réalisé sur 500 mètres. Tout en protégeant les habitations, cela a permis de rendre à l'Agay son

lit initial qui avait été détourné autrefois pour sauvegarder les terres agricoles en aval. Le débroussaillage, l'élagage et parfois l'abattage de végétaux ont été inévitables et des plantations ont été réalisées pour restaurer et recréer des milieux naturels : jeunes plants de chêne, frêne, aulne, saule, lits de plants et plançons... Celles-ci visent également à stabiliser les nouveaux talus. Le gué du Pas de la Charrette retenait les embâcles et entravait l'écoulement de l'eau en période de crue. Celui-ci a été remplacé

par trois rangées de grands cadres préfabriqués qui constituent un petit pont, beaucoup plus efficace d'un point de vue hydraulique. Le coût des travaux s'élève à environ 1,2 million d'euros financés par la Ville, l'Agence de l'Eau, le Département et par les propriétaires.

**L'entretien des cours  
d'eau : une compétence  
de la Communauté  
d'agglomération**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018, les cours d'eau sont gérés par Estérel Côte d'Azur Agglomération dans le cadre de la GEMAPI. Leur entretien reste cependant l'affaire de tous. Chaque propriétaire de cours d'eau, qu'il soit public ou privé, doit respecter le code de l'environnement. L'entretien des cours d'eau est une action prioritaire en matière de prévention des inondations. Près de 220 kilomètres de cours d'eau sont recensés sur le territoire.

### 5 et 6 février - Journée Mondiale des Zones humides aux étangs de Villepey

Estérel Côte d'Azur Agglomération organise la Journée Mondiale des Zones Humides les 5 et 6 février 2022 aux étangs de Villepey à Fréjus. Cette manifestation d'ampleur mondiale a pour but la mise en valeur des zones humides et notamment des sites reconnus d'importance internationale. Cette année, deux journées de sensibilisation sur le thème « Agir pour les zones humides, c'est agir pour l'Homme et la Nature » proposent de découvrir le site naturel des étangs de Villepey.

**+ D'INFORMATIONS :** LE PROGRAMME DE CES DEUX JOURNÉES EST CONSULTABLE SUR LE SITE DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION.

À l'inverse de certains obscurantistes enfermés dans des postures idéologiques, ne jurant que par des restrictions de libertés et un retour à un monde naturel idéalisé, notre majorité met l'humain au centre de son action.

Agir avec l'humanité, c'est au-delà s'occuper des plus fragiles, vers ceux qui ont des difficultés et qui parfois sont seuls. Le Centre Communal d'Action Sociale a réalisé son analyse des besoins sociaux. Un document qui dresse un état des lieux complet mettant en lumière les enjeux à caractère social. Pour chaque sujet : les seniors, les familles, l'insertion et le handicap, des chantiers sont en cours et d'autres actions seront mises en place en 2022.

Dans cette perspective, le Maire a souhaité donner une nouvelle impulsion avec des structures sociales renouvelées, et de nouvelles directions plus dynamiques, plus proches de vos préoccupations.

La majorité municipale, au travail, souhaite à tous les Raphaëlois et Raphaëloises une année 2022 placée sous le signe du bonheur, de la santé et de la prospérité.

*Le groupe majoritaire*  
**ENSEMBLE, AUJOURD'HUI ET POUR DEMAIN**

---

Cette année 2021 s'achève avec un sentiment partagé pour beaucoup d'entre vous, en effet tout au long de l'année, nos vies ont été rythmées avec la crise sanitaire. Les collectivités ont dû s'adapter et souvent palier les absences du gouvernement de Monsieur Macron. À ce titre notre groupe, constructif, a soutenu cette année encore les initiatives de la majorité municipale allant dans le bon sens.

À l'heure actuelle nous pouvons nous réjouir du maintien de l'activité économique, des aides aux commerçants ainsi que des animations sur la Ville. Nous pouvons cependant regretter durant cette année l'absence de projets structurants afin de sédentariser notre économie, d'embellir notre commune et de développer son attractivité. Des projets comme la rénovation de la place Couillet, la place Lamartine et le Jardin d'Arménie ou encore de développer le tourisme d'affaire au Palais des congrès. Sans oublier de développer les modes doux comme les pistes cyclables, voici des propositions que nous avons faites à la municipalité mais toujours sans réponse actuellement. Nous renouvellerons nos propositions durant cette année 2022, afin d'avoir une vision d'avenir pour Saint-Raphaël et ses habitants.

Cette année 2022 doit être celle de l'espoir et du renouveau, en ce sens nous vous souhaitons une bonne année 2022 ainsi que nos meilleurs vœux, que cette nouvelle année vous apporte bonheur, joie, santé et réussite dans vos projets.

De notre côté nous continuerons d'être à vos côtés et de faire des propositions pour l'avenir des raphaëloises et des raphaëlois. Vous savez pouvoir compter sur nous. N'hésitez pas à nous faire remonter vos remarques, vos demandes et vos idées pour que, Saint-Raphaël vive mieux demain.

Jimmy Jeanpierre et Brigitte Vuillemin, votre groupe « Un Nouveau Cap pour Saint-Raphaël »

*Rédigé par le Groupe d'Opposition au Conseil Municipal de Saint-Raphaël*  
**UN NOUVEAU CAP POUR SAINT-RAPHAËL**

---

## VIE ASSOCIATIVE ET BÉNÉVOLAT,

Comme chaque année depuis 1985, le 5 décembre a fêté mondialement les bénévoles.

Être bénévole c'est consacrer son temps libre au service des autres, en déployant son énergie et ses compétences. C'est grâce à eux que vivent et fonctionnent les associations, notamment les très nombreuses associations de Saint-Raphaël. Sans eux, sans elles, notre ville ne présenterait pas le même dynamisme. Elles constituent un maillon indispensable à l'animation de notre cité, souvent en partenariat étroit avec la gouvernance locale.

Elles offrent des activités sportives, culturelles, artistiques et autres loisirs à des milliers de raphaëloises et de raphaëlois dans un contexte intergénérationnel. Elles permettent de créer et d'entretenir un lien social, indispensable dans une société qui a tendance à s'individualiser.

La municipalité de Saint-Raphaël, consciente du rôle indispensable du tissu associatif, s'emploie à le développer par différents moyens. Principalement par des aides financières et matérielles telles la mise à disposition gratuite de salles, etc... La « journée des associations », organisée chaque année par la ville facilite leur expansion. Félicitations à tous les bénévoles, la ville a besoin de vous. Comme disait l'Abbé Pierre : « On n'est jamais aussi heureux par le bonheur qu'on donne. Donner, c'est recevoir ».

Sur cette note d'optimisme, nous vous souhaitons une bonne et heureuse année 2022.

*Rédigé par le Groupe POUR SAINT-RAPHAËL AVEC VOUS*

---

## COMME LE COLIBRI

Pierre Rabhi écologiste-utopiste, décédé le 4 décembre a montré qu'un autre destin était possible pour l'avenir de notre humanité. Montrant que chacun peut faire sa part, ne serait-ce qu'en exigeant de nos gouvernants qu'ils prennent de vraies mesures pour lutter (enfin !) efficacement contre le dérèglement climatique.

C'est ainsi est né notre groupe Ma Ville MA Planète, mouvement citoyen, social et écologiste, lors des élections municipales de 2020 qui en cette fin d'année, vous adresse ses Vœux : Des vœux pour une ville moins polluée où il fera bon se déplacer à pied, en vélo, en transport en commun, pour une ville où l'on verra pousser autre chose que des grues et des immeubles. Des vœux pour une ville plus démocratique à l'écoute des 24 060 habitants (sur 30 830 électeurs) qui n'ont pas voté pour la majorité en place, où le conseil municipal serait un vrai lieu de débat et d'échanges plutôt que d'invectives et d'outrances, avec des conseils de quartier qui seraient VRAIMENT des instances utiles de démocratie participative. Des vœux pour une ville plus responsable qui marchera vers la neutralité carbone en faisant voter une politique volontariste en ce sens, incitant à l'isolation des logements, à la diminution des consommations énergétiques des espaces publics, qui ne fera plus la promotion des énergies fossiles (formule 1, jets skis). Des vœux pour une ville plus engagée dans le combat pour la parité qui rebaptisera voies routières, établissements publics et écoles de noms de femmes qui ont participé à l'émergence et au développement de notre ville comme de notre nation (98 % des voiries portent des noms d'hommes en France). Des vœux pour une ville apaisée tournée vers un futur désirable, qui luttera efficacement contre les pollutions sonores, lumineuses, publicitaires. Merci à tous ceux qui nous témoignent leur soutien et rendez-vous en 2022.

Ecrivez nous sur : [contact@mavillemaplanete.org](mailto:contact@mavillemaplanete.org) - Nathalie Oudot, Pierre Tomasi élus municipaux

*Rédigé par le Groupe d'Opposition au Conseil Municipal de Saint-Raphaël*  
**MA VILLE MA PLANÈTE**

---

L'année 2021 qui s'achève, malgré le contexte sanitaire, aura vu la poursuite des projets municipaux dans de nombreux domaines.

La transversalité pour la méthode, le pragmatisme pour l'état d'esprit ont constitué le fil rouge de l'action dans la délégation de l'engagement citoyen. Ainsi, la ville assiste des associations qui luttent quotidiennement contre le harcèlement scolaire, venant en renfort de dispositifs de l'Éducation Nationale et des services municipaux. Saint Raphaël a également souhaité investir le champ de la laïcité en proposant une exposition, un parcours citoyen et un livre support pour les classes élémentaires du territoire. Ces différents projets, dont la liste est non exhaustive, sont rendus possibles grâce à une volonté d'action au service du public des élus, des agents municipaux et du tissu associatif. Notamment des jeunes élus du CME et CMJ qui portent des idées jusqu'à leur réalisation. Dans notre ville, l'engagement citoyen est réel et gageons qu'il proliférera.

*Rédigé par VOTRE ST RAPH – LREM.*

## « LE LIEN » NUMÉRIQUE

Le magazine « Le Lien » est également consultable dans sa version numérique :

[ville-saintraphael.fr](http://ville-saintraphael.fr)



## SAINT-RAPH INFO

[saint-raph.info](http://saint-raph.info) vous communique gratuitement toute information pratique et urgente. Inscrivez-vous :

[saint-raph.info](http://saint-raph.info)



Recevoir des informations par SMS



Recevoir la newsletter, les agendas par courriel

## UN DYSFONCTIONNEMENT UNE DÉGRADATION ?

**SMIR** SERVICE MUNICIPAL d'INTERVENTION RAPIDE

**08000 83701** N° VERT APPEL GRATUIT

Application mobile Saint Raphaël

[smir@ville-saintraphael.fr](mailto:smir@ville-saintraphael.fr)



## COLLECTE DES ENCOMBRANTS

### JANVIER 2022

**LUNDI 10:** Saint-Sébastien, Notre Dame, Le Peyron, Les Plaines

**MARDI 11:** Centre-ville sud, Bord de mer, Beurivage

**MERCREDI 12:** Les Iscles, Les Arènes, Le Petit Défend

**JEUDI 13:** Valescure, Vaulongue, Clair-Bois, Vallon Suveret, ZAC des Parcs de Valescure, ZAC des Collines, ZAC Vignes-Neuves, Les Bastides de Valescure, Les Veyssières

**VENDREDI 14:** Estérel plage, Logis de l'Aspé, La Péguière, Boulouris

**SAMEDI 15, LUNDI 17:** Aiguebonne, Le Dramont, Agay bord de mer

**LUNDI 17:** Agay, Le Trayas, Anthéor

### FÉVRIER 2022

**LUNDI 7:** Saint-Sébastien, Notre Dame, Le Peyron, Les Plaines

**MARDI 8:** Centre-ville sud, Bord de mer, Beurivage

**MERCREDI 9:** Les Iscles, Les Arènes, Le Petit Défend

**JEUDI 10:** Valescure, Vaulongue, Clair-Bois, Vallon Suveret, ZAC des Parcs de Valescure, ZAC des Collines, ZAC Vignes-Neuves, Les Bastides de Valescure, Les Veyssières

**VENDREDI 11:** Estérel plage, Logis de l'Aspé, La Péguière, Boulouris

**SAMEDI 12, LUNDI 14:** Aiguebonne, Le Dramont, Agay bord de mer

**LUNDI 14:** Agay, Le Trayas, Anthéor

## COLLECTE DES DÉCHETS VERTS ET DES SAPINS

« Pizzorno Environnement », en collaboration avec la Ville de Saint-Raphaël, organise la collecte des sapins aux mêmes dates que la collecte des déchets verts (bac orange). Il vous suffit de déposer votre sapin, vierge de toute décoration, à côté de votre bac orange, la veille au soir de la date de collecte. Pour les résidences et autres administrés dont les déchets verts sont collectés en point de regroupement, l'entreprise Pizzorno ramassera les sapins au niveau de ces points, aux dates de la collecte des déchets verts.

**LUNDI:** Secteur ville sud

**MARDI:** Valescure

**MERCREDI:** Boulouris, Le Dramont

**JEUDI:** Secteur ville nord

**VENDREDI:** Agay, Anthéor, Le Trayas

Contact: Pizzorno: 04 98 11 83 40



# LE MAIRE ET LE CONSEIL MUNICIPAL VOUS PRÉSENTENT LEURS MEILLEURS VŒUX POUR L'ANNÉE 2022



**EMBELLIR**



**ANIMER**



**CÉLÉBRER**



**EXCELLER**



**TRANSMETTRE**



**CULTIVER**



**SÉCURISER**



**PROTÉGER**



**PARTAGER**